

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif annuel est fixé à 1,91 euro le mm colonne et tous les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



CALITUDE DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 35 000 €. Siège social : 12 PLACE DU CHAMP DE MARS, 26290 Donzère. 382 500 700 RCS de Romans-sur-Isère

En date du 17/11/2021, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président CCNRC, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 65 Quai Claude Bernard, 38200 Vienne, 904 469 855 RCS de Vienne, en remplacement de M. BERLIZOT Bruno, à effet du 17/11/2021.

En date du 13/12/2021, l'associé unique a pris acte que suite à la numérotation de la rue, le siège social de la société est situé 12 Place du Champ de Mars, 26290 Donzère en date du 13/12/2021
Mention au RCS de Romans-sur-Isère.

JPC

EARL au capital de 8 000 €. Siège social : 110 Route des Sables, 26600 Granges-les-Beaumont. 452 971 294 RCS de Romans-sur-Isère

L'AGE du 26/11/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme COURTHIAL Aurélie, demeurant 195 Chemin de Sévère, 26260 Marsaz et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification du RCS de Romans-sur-Isère.

DROME SALAISONS

Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 euros. Siège social : Allée du Dauphiné. Zone Industrielle, 26300 BOURG-DE-PEAGE. 318 743 523 RCS ROMANS

DROME ARDECHE TRADITION

Société par actions simplifiée au capital de 355.643,94 euros. Siège social : Allée du Dauphiné. Zone Industrielle, 26300 BOURG-DE-PEAGE. 419 239 181 RCS ROMANS

AVIS DE FUSION

Aux termes d'un acte SSP du 05/08/2021, les sociétés DROME ARDECHE TRADITION - D.A.T., et DROME SALAISONS ont établi un projet de fusion par absorption de la société DROME ARDECHE TRADITION - D.A.T. déposé le 06/08/2021. En conséquence, la société DROME SALAISONS a fait apport à la société DROME ARDECHE TRADITION - D.A.T. de la totalité de son actif évalué à 1.283.547,37 euros contre la prise en charge de la totalité de son passif, évalué à 667.996,13 euros, soit un actif net positif de 615.551,24 euros.

La société DROME ARDECHE TRADITION - D.A.T. ayant détenu la totalité des 2.500 actions composant le capital social de la société DROME SALAISONS, depuis le dépôt au GTC du projet de traité de fusion jusqu'au 10/09/2021, l'opération a été soumise au régime simplifié prévu par l'article L. 236-11 du Code de commerce ; de sorte qu'il n'a été procédé à aucune augmentation de capital et à aucun échange de titres. Le mali de fusion s'élevé à 70.011,99 €.

La fusion a été réalisée avec un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/04/2021. En conséquence, la société DROME SALAISONS a été dissoute le 10/09/2021. Il n'a été procédé à aucune opération de liquidation de la société DROME SALAISONS, son passif ayant été entièrement pris en charge par la société DROME ARDECHE TRADITION - D.A.T. Le contrat de location gérance consenti, par acte SSP du 26/03/2021, par la société DROME SALAISONS à la société DROME ARDECHE TRADITION - D.A.T., portant sur un fonds de commerce de fabrication et vente de produits de charcuterie exploités à BOURG DE PEAGE (26300) Allée du Dauphiné, Zone Industrielle, a pris fin le 10/09/2021.

SARL A LA NOIX

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros. Siège social : 725 Chemin des Lamberts, 26190 SAINTE-EULALIE-EN-ROYANS. 819 141 904 RCS ROMANS SUR ISERE

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

I - Aux termes d'un acte sous seing privé signé à SAINT CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS le 10/12/2021, il a été constitué la société suivante : FORME : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE. DENOMINATION : KAZALEU. SIEGE SOCIAL : 163 Montée du Commandeur - 26350 SAINT CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS. OBJET : La Société a pour objet : - L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens immobiliers meublés, ce directement ou indirectement, notamment par le biais d'exploitants de résidences de tourisme ou assimilées ou de prestataires de services de nature hôtelière ou para-hôtelière ; - La mise en valeur de tous biens immobiliers meublés ; - L'achat de tous biens mobiliers nécessaires à l'activité de location meublée visée ci-dessus ; - Eventuellement et accessoirement, la revente des biens immobiliers acquis par elle ; - Le consentement de tous baux ou conventions d'occupation, meublés ou non, sur lesdits biens ; - La prise, la détention et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés, civiles ou commerciales ; - La constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition d'immeubles ou la souscription de parts et actions de toutes sociétés. DUREE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 1 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé, et en cas de démembrement des titres, l'usufruitier comme le nu-propriétaire, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions de titres sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. PRESIDENT : M. Jean-Pierre KNAPPS, demeurant 163 Montée du Commandeur - 26350 SAINT CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS.

II. Par Décision du Président en date du 10/12/2021, Mme Patricia KNAPPS, demeurant 63 Montée du Commandeur - 26350 SAINT CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS, a été nommée en qualité de Directeur Général. IMMATRICULATION : RCS de ROMANS
Pour avis, le représentant légal.

PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Dénomination : TAVUS. Forme : SAS. Capital social : 12000 euros. Siège social : 31 Rue PAUL SABATIER - ZI LES MALALONNES, 26700 PIERRELATTE. 878 630 383 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGE en date du 6 décembre 2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de président Monsieur Rémi BOUVERON, demeurant 475 Chemin de la Rouselle - Le clos de Serrières, 26230 Chamaret en remplacement de Monsieur Lionel BOUVERON démissionnaire.

Et ont pris acte de la démission de Monsieur Rémi BOUVERON à la même date de ses fonctions de directeur général. Il ne sera pas pourvu à son remplacement. Mention sera portée au RCS de Romans.

PROVENCE CHAUFFAGE

SASU au capital de 3000 €. Siège social : 200 LES ESTUBIERS, 26290 Donzère. 812 180 768 RCS de Romans-sur-Isère

L'AGE du 30/11/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 1760 Chemin de la Décelle, Parc d'activités sud Provence, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux, à compter du 01/12/2021. Mention au RCS de Romans-sur-Isère.

VS PLAST

SARL au capital social de 70.000 euros. Siège social : Zone Industrielle du Cappa, 13 rue du Port de Champagne, 26140 SAINT RAMBERT D'ALBON. 790 404 107 RCS ROMANS

Par décision du 03.12.2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de ZI de Cappa - 13 rue du Port Champagne, 26140 Saint Rambert-d'Albon-au Lieu-dit La Grande Ile Bayard 570 ZA Les Sauzets 07340 Andance à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

MTS HOLDING

SAS au capital de 100 €. Siège social : 9 Place Jules Nadi, 26100 Romans-sur-Isère. 904 586 807 RCS de Romans-sur-Isère

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29/11/20 et des décisions du Président du même jour, le capital social a été augmenté et porté de 100 € à 6.956.535 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.



Notaires

Anne FURNON-RADISSON - Hélène FURNON-DOITRAND
Notaires associés 16 Avenue Pierre Semard 26140 SAINT RAMBERT D'ALBON

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Anne FURNON-RADISSON, Notaire à SAINT-RAMBERT D'ALBON (Drôme), 16 avenue Pierre Semard, soussigné, le 6 décembre 2021, en cours de publication a été effectuée une augmentation de capital social par apport de biens immobiliers pour une valeur de 239.524,00 EUR en contre partie il a été attribué à Mr BETTON 239.524 parts sociales évalué à 1,00 EUR chacune, numérotées de 102.001 à 341.524.

De la société dénommée « GFA BETTON », Groupe Foncier Agricole dont le siège est à LA ROCHE DE GLUN (Drôme), RN7 245 Chemin des Hauts Saviaux, « Les Chassis », identifiée au SIREN sous le n° 885 141 408 et immatriculée au RCS de ROMANS-SUR-ISERE.

Ancien capital : 102.000,00 EUR divisé en 102.000 parts sociales de chacun 1 euro. Nouveau capital : 341 524,00 EUR divisé en 341.524 parts sociales de 1 euro chacune.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE.
Pour avis
Le notaire.

LA COUR DE LISE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 euros. Siège social : 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM Transféré au 1 rue du Port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE. RCS STRASBOURG transféré au RCS ROMANS 479 187 726.

Le 28 octobre 2021, l'associé unique a décidé :
de transférer le siège social de 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM au 1 rue du port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE,

de modifier la dénomination sociale de la société qui sera la suivante : LA VILLA DE LISE

de modifier l'objet social de la société qui sera le suivant : l'exploitation de chambres d'hôtes et toutes opérations et services accessoires, tables d'hôtes,
A compter de ce jour.
Les articles 2, 3, 4, 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La co-gérance

LISE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros. Siège social : 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM. Transféré au 1 rue du Port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE. RCS STRASBOURG transféré au RCS ROMANS 522 636 133.

Le 4 novembre 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM au 1 rue du port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance

CHAMBRES D'HOTES LA COUR DE LISE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 500 euros. Siège social : 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM transféré au 1 rue du Port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE. RCS STRASBOURG transféré au RCS ROMANS 514 500 578.

Le 2 novembre 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM au 1 rue du port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La co-gérance

IBR

EURL au capital de 1 000 €. Siège social : 6 Place Ancienne Bouverie 26100 Romans-sur-Isère. 799 067 673 RCS Romans-sur-Isère.

En date du 15/11/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 147 Avenue Marcel Mérieux 69530 Brignais, à compter de ce jour.
Radiation au RCS de Romans-sur-Isère et réimmatriculation au RCS de Lyon.

S.C.I. LIESEL'HOF

Société civile au capital de 40 000 € porté à 157 350 €. Siège social : 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM. Transféré au 1 rue du Port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE. RCS STRASBOURG 492 204 904 transféré au RCS ROMANS 492 204 904.

Aux termes d'une délibération en date du 21 octobre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- d'augmenter le capital d'une somme de 117 350 euros pour le porter à 157 350 euros par apports de titres et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts ;
- de transférer le siège social du 24-26 rue Principale 67370 WILLGOTTHEIM au 1 rue du Port d'Ouvev 26100 ROMANS-SUR-ISERE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;
- d'étendre l'objet social à :

- la propriété par voie d'acquisition, souscription, apport ou autrement de tous droits sociaux, de toutes valeurs mobilières, cotées ou non, d'obligations, de parts d'intérêts dans toutes sociétés, que leur activité soit mobilière, commerciale, industrielle, financière ou autre, françaises ou étrangères ;

- la fourniture de toutes prestations de services se rattachant à la gestion des participations notamment la réalisation de toutes prestations de nature administrative, financière, comptable, commerciale, marketing, technique et de façon générale toutes prestations de service liées à la gestion desdites participations ;
- l'acquisition de toute licence, brevet ou autres biens incorporels.

Et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence.

Pour avis, La Gérance

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 8 MAI 1945

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège social : Saint Ange, 26800 ETOILE-SUR-RHONE Siège de liquidation : Saint Ange, 26800 ETOILE-SUR-RHONE. 449 232 891 RCS ROMANS

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 novembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18 novembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bernard TERRAT, demeurant Manoir Saint Ange, 26800 ETOILE-SUR-RHONE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Saint Ange, 26800 ETOILE-SUR RHONE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ROMANS en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

BELLEVUE

Aux termes des décisions unanimes des associés du 11/10/2021 de la société BELLEVUE, SCCV au capital de 1.000 €, siège social 13 rue Jean Bertin - 26000 VALENCE, 882 442 908 RCS ROMANS, il a été décidé, à compter rétroactivement du 16/02/2021, de :

- Nommer en qualité de cogérant, la Société ALYANSE PARTENAIRES, SARL au capital de 176.475 €, siège 95 allée du Nyonsais - 26300 BOURG DE PEAGE, 482 556 123 RCS ROMANS, représentée par M. Yannic VIGNON, en remplacement de la société VISIANCE IMMOBILIER dont les fonctions ont pris fin ;
- Transférer le siège social au 95 allée du Nyonsais - 26300 BOURG DE PEAGE et de modifier l'article 4 des Statuts.

MARTENAT ROMANS

Société par actions simplifiée en cours de liquidation au capital de 200 000 euros. Siège social et de liquidation : 915 Rue Benoît Frachon 26800 PORTES LES VALENCE. 530 874 668 RCS ROMANS

Le 29/06/2021, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société PARFIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du 31.12.2020. Les actes, pièces, et comptes de liquidation seront déposés au GTC de ROMANS, en annexe au RCS.

Le Liquidateur

Confiez-nous vos annonces légales et judiciaires, avis d'enquêtes publiques, annonces administratives...

une adresse mail à votre service :

✉ legales@agriculture-dromoise.fr

Annonces légales et judiciaires (suite)

Chronique juridique



S.L. DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 37.500 euros. Siège social : 60 avenue Gambetta 26100 ROMANS-SUR-ISERE. 422 264 697 RCS ROMANS

Suivant décisions du 30/09/2021, l'associée unique a :

- pris acte de la démission de M. Jean-Pascal REY, Commissaire aux comptes titulaire, et de l'accession aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire de M. David MOLLIEUX jusqu'à lors commissaire aux comptes suppléant,
- nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société ODICEO, dont le siège social est à VILLEURBANNE (69100) 115 bd Stalingrad, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 430 130 393 pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2022.

Pour avis, le président

POLY EXPERTS PORTE DE PROVENCE

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €. Siège social : 1 Avenue Saint-Lazare 26200 MONTELMAR. 901 208 892 RCS ROMANS.

L'AGE du 08/11/2021 a décidé d'abandonner l'objet social actuel de la Société pour adopter celui de « Profession d'expert-comptable ».



Notaires

SELARL LIBERA ALLETRU
7, rue Paul Brotier 26140 ANNEYRON
04 75 31 45 05

H.V.N.S.

SCI au capital de 1000 €. Siège social : 595 ROUTE DU FOUR BANAL, COUSSIEUX, 26140 Anneyron. 824 403 364 RCS de Romans-sur-Isère

L'AGE du 10/12/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 12 Chemin de Laprat, Bâtiment A, 26000 Valence, à compter du 10/12/2021.

Mention au RCS de Romans-sur-Isère.

Journal L'Agriculture Drômoise

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES
SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise
au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans - RC Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL

145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence cedex
Tél. 04.72.24.01.70

contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr

N° commission paritaire : 0924 T 85792
ISSN 1262-2583 [papier] ISSN 2610-7317 [en ligne]
ISSN 2742-409X [édition numérique]

Membre du SNPAR. Mise en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires du département de la Drôme

ADMINISTRATION - RÉDACTION

Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

PUBLICITÉ LOCALE

AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE

Jérémy Chosson
23, rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 7
Tél : 04.72.72.49.07 - 07.71.91.72.09
jchosson@arbpub.fr

PUBLICITÉ NATIONALE

REUSSIR
Antoine Defert
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 PARIS Cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

ABONNEMENT

Pack Pro 1 an 50 n° [journal + version numérique] : 116 €
Pack Pro 2 ans 100 n° [journal + version numérique] : 214 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° [journal + version numérique]
+ 1 revue technique : 158 €
Prix au numéro : 2,85 €

IMPRESSION

Imprimerie de l'Avesnois - 1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe

Origine du papier : France/Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCCG [Issues de forêts certifiées gérées durablement] Eutrophisation : P_{tot} 0,022

1 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L 143-3, L 143-7-2 et R 142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 21 0184 MV : superficie totale : 68 a 45 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : LORIOL-SUR-DRÔME (68 a 45 ca) - 'Des ventis' : ZB- 189[107](J)- 189[107](K)- 189[107](L). - Zonage : LORIOL-SUR-DRÔME : A - Libre

AS 26 21 0173 EP : superficie totale : 3 ha 57 a 30 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelle : PIERRELATTE (3 ha 57 a 30 ca) YI- 4(J)- 4(K)- 6. - Zonage : PIERRELATTE : A - Loué sur une partie de la surface

XA 26 21 0180 JMC : superficie totale : 3 ha 78 a 95 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : VASSIEUX-EN-VERCORS (3 ha 78 a 95 ca) ZL- 9- 23(A)- 23(B)- 82[13]. Zonage : VASSIEUX-EN-VERCORS : A - Libre

AS 38 21 0212 01 : superficie totale : 13 ha 13 a 35 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : ANNEYRON (6 ha 81 a 38 ca) - 'Les clofrières' : YH- 19(J)- 19(K)- 19(L). BOUGE-CHAMBALUD (6 ha 31 a 97 ca) - 'Les clavettes' : AM- 211[40] - 'Les clavettes de bouge' : ZH- 28 - 'Plai de chambalud sud' : AL- 33- 34- 37- 282[34]. Zonage : ANNEYRON : A BOUGE-CHAMBALUD : A. Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER À L'ÉGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 30/12/2021 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voir par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33.

CABINET GABET

AVOCAT
65 Avenue du Dr Lucien Steinberg
26140 SAINT RAMBERT D'ALBON

SOCIÉTÉ CIVILE HEE

Société Civile au capital de 511 172,43 €. Siège social : 20 A rue Auguste Giraud 26000 VALENCE. En cours d'immatriculation au RCS de ROMANS.

Aux termes d'un acte sous seing en date du 10 décembre 2021, il a été constitué une société :

Dénomination : Société Civile **HEE**.
Forme : Société Civile. Siège social : 20 A rue Auguste Giraud 26000 VALENCE. Objet : La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles notamment par voie de création de société, d'apport, de souscription, d'achat, ou d'échange de titres ou droits sociaux ou autrement. Capital : 511 172,43 €. Gérant : Madame Evelyne Christiane CAVALERIE, née le 2 décembre 1960 à SAINT CLOUD (92) demeurant à VALENCE (26) 20 A rue Auguste Giraud, de nationalité française, célibataire non passee. Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Clauses d'agrément : La cession entre associé est libre. La cession à un tiers est soumise à un agrément. Exercice du droit de vote : chaque part donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS.

Pour avis
La gérance

SCI JURDIC

Société Civile Immobilière Au capital social de 1.200 €. 3, Allée de la Tour - Route de Marseille. 26200 MONTELMAR. 448.943.837 RCS ROMANS SUR ISERE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Madame Georgette JURDIC, demeurant 3 Allée de la Tour - Route de Marseille à MONTELMAR (26200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 Allée de la Tour - Route de Marseille à MONTELMAR (26200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. L'article 5 des statuts relatifs à la durée de la Société a été modifié en conséquence. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de ROMANS SUR ISERE en annexe au RCS.

EMANOHA

Décisions de l'associée unique en date du 7 décembre 2021 de la société «EMANOHA», SAS au capital de 20.000 € dont le siège social est à GRIGNAN (26230) 12 rue de la Gendarmerie, 889.074.183 RCS ROMANS : modification totale de l'objet social de « L'activité de promotion immobilière, marchand de biens, conseil, l'achat et la vente de matériels et fournitures, les activités de rénovation et décoration ». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTELMAR (Drôme) du 8 novembre 2021, enregistré au S.P.F.E. de VALENCE le 24 novembre 2021. Dossier n°2021 00112088, référence 2604P01 2021 A 03172 :

- la société « **TIKA DIGUE** », SAS au capital de 4 000 € - Siège social : MONTELMAR (Drôme) 2, Place du Temple - 793296658 RCS ROMANS,

- a cédé à la société « **SARL BRUGUIER** », dont le siège social est à MONTELMAR (26200) 40, Rue Cuiraterie - 821 879 053 RCS ROMANS,

un fonds de commerce de restauration, brasserie sis et exploité à MONTELMAR (Drôme) 2, Place du Temple, sous l'enseigne « LA PAPILOTTE » moyennant un prix de 40 000 €, s'appliquant pour 34 700 € aux éléments incorporels et pour 5 300 € aux éléments corporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au 8 novembre 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance au Cabinet TRIPTIK AVOCATS sis à LYON (69003) 16, Cours Lafayette.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 novembre 2021, à MONTELMAR. Dénomination : **SCI ADHE-MAR**.

Forme : Société civile immobilière. Siège social : 81 Avenue du Teil, 26200 MONTELMAR. Objet : l'acquisition, la construction de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange apport ou autrement. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 7000 euros. Montant des apports en numéraire : 7000 euros. Cession de parts et agrément : Agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Gérant : Monsieur ZANTOUR Daniel, demeurant 109 Avenue Victor Hugo, 26000 Valence. Gérant : Monsieur Hamza BEKKHOUCHE, demeurant 17 Allée des Jardins de Craoux, 84310 Morières les Avignon. La société sera immatriculée au RCS ROMANS-SUR-ISERE.

T.R.B.

SAS au capital de 130 000 €. Siège social : BOULEVARD ALFRED NOBEL, 37540 ST CYR SUR LOIRE. 400 219 036 RCS TOURS

Aux termes d'une décision du 30 novembre 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social BOULEVARD ALFRED NOBEL, 37540 ST CYR SUR LOIRE à ZONE AXE 7 OUEST - 240 ROUTE DES SORBIERS, 26140 ALBON à compter du 1er décembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de TOURS sous le numéro 400 219 036 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de ROMANS.

Président : SOCIÉTÉ FINANCIÈRE BERT, SAS au capital de 980 520 euros, dont le siège social est ZONE AXE 7 OUEST - 240 ROUTE DES SORBIERS, 26140 ALBON, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 389 142 670

Représentée par M. Patrice PERICARD, représentant légal

POUR AVIS, Le Président

DROIT SOCIAL / Le décret du 11 décembre 2021 apporte enfin toutes les précisions nécessaires relatives à l'indemnité inflation, initialement présentée dans le projet de loi de finances rectificative pour 2021. Cette indemnité inflation d'un montant de 100 euros concernera environ 38 millions de français.

Zoom sur l'indemnité inflation de 100 euros

Qui en bénéficie ?

La prime inflation concerne tous les salariés en CDI ou en CDD, les apprentis, salariés en contrat de professionnalisation, à temps plein ou à temps partiel, ou même les stagiaires percevant une rémunération supérieure au minimum légal.

Le salarié doit avoir exercé une activité au mois d'octobre 2021, et avoir perçu une rémunération inférieure à 26 000 euros brut au titre de la période courant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021. Pour les salariés qui n'ont pas été employés pendant la totalité de cette période, le montant de la rémunération est réduit à due proportion de la période non travaillée, sans pouvoir être inférieure à 2 600 euros brut. Le plafond n'est cependant pas proratisé pour les temps partiels ou temps non complet. A savoir que l'arrêt maladie ou la maternité n'exclut pas le salarié du versement de la prime inflation, ni le congé parental d'éducation.

Bénéficient de cette aide les personnes qui résident en France métropolitaine (et également à Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon ou collectivité mentionnée à l'article L751-1 du code de la sécurité sociale). Elle sera également versée pour les indépendants, retraités, chômeurs, allocataires des minima sociaux et encore étudiants boursiers mais nous concentrons notre article à l'indemnité versée aux salariés, par les employeurs agricoles.

Montant de la prime

L'aide doit être versée par l'employeur qui a employé le salarié concerné au cours du mois d'octobre 2021. L'indemnité inflation représente un montant de 100 euros (peu importe la durée du travail du bénéficiaire). L'aide doit être versée automatiquement par l'employeur aux salariés qu'il a employé au titre d'un contrat indéterminé ou d'une durée minimale d'un mois, au titre d'un ou plusieurs contrats dont la durée cumulée atteint au moins 20 heures au cours du mois d'octobre 2021, ou lorsque les contrats ne prévoient pas de durée d'horaire, d'au moins trois jours. Dans les autres cas, l'aide sera versée à la demande expresse du salarié auprès de l'employeur.

Cas spécifiques

- Cas des salariés ayant eu plusieurs employeurs en octobre 2021

Les salariés ayant eu plusieurs employeurs en octobre 2021 recevront l'indemnité auprès de l'employeur



principal, qui est celui avec lequel la relation de travail est toujours en cours en décembre, ou à défaut, celui pour lequel ils ont effectué le plus d'heures durant le mois d'octobre.

Les salariés ne pourront pas percevoir deux fois l'indemnité, ils doivent donc tenir informés leurs employeurs autres que l'employeur principal, afin d'éviter les doubles versements.

- Cas des salariés en contrat court (CDD de moins d'un mois en octobre)

Le déclenchement de la prime ne sera pas automatique si le temps de travail cumulé chez un même employeur est inférieur à 20 heures (ou trois jours si pas de durée d'horaire). Le bénéficiaire devra donc se signaler expressément auprès de l'un de ses employeurs, préférentiellement celui avec lequel la relation de travail est toujours en cours, ou à défaut celui pour lequel il a effectué le plus d'heures durant le mois d'octobre.

Versement

L'employeur devra verser l'indemnité inflation en une seule fois avec le salaire de décembre 2021. Cette indemnité sera exonérée de charges sociales, CSG - CRDS et non imposable. Elle apparaîtra sur une ligne dédiée du bulletin de paie sous le libellé « indemnité inflation - aide exceptionnelle de l'Etat ». Les employeurs devront ensuite déclarer le versement des indemnités et les déduire des cotisations sociales légales dues au titre de la même paie, dès le mois suivant pour les déclarations mensuelles, auprès de la MSA. Dans le cas où le montant de l'indemnité versée aux salariés dépasse le montant des cotisations légales, la MSA procédera à un remboursement. ■

Le Service juridique social de la FDSEA26, Manon Dussert